

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté!

ABONNEMENTS

Table with columns: UN AN, MOIS, SEMAINE. Rows: LYON et Départements limitrophes... Autres Départements...

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence... A PARIS: A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

La cour de cassation a entendu hier la déposition des experts Conard et Varinard.

La paix est faite entre Ménélik et son vassal révolté, le ras Mangascia.

Des troubles graves ont éclaté en Hongrie. Des collisions se sont produites entre paysans et soldats.

Circulaire du Tsar

Malgré l'attitude agressive de l'Angleterre à notre égard, malgré les inquiétants nuages qui s'élèvent à l'horizon, des deux côtés de la Manche, le jeune empereur de Russie ne se laisse pas détourner de son généreux projet de désarmement général, et vient de faire envoyer par le comte Mouraviev une nouvelle circulaire à toutes les puissances.

Le moment d'une pareille manifestation pouvait être mieux choisi: aussi dans sa lettre le ministre russe s'excuse-t-il d'abord de paraître comme un intrus au milieu du charivari qui se prépare à succéder au concert européen.

Peut-être, d'ailleurs, Nicolas II pense-t-il l'employer tout d'abord, car ses nouvelles propositions ne semblent qu'une préparation très lointaine au désarmement rêvé.

Un certain nombre de réformes proposées par le tsar consistent dans une simple codification des règles théoriques de droit international public admises depuis longtemps par les juristes.

Il sera facile d'obtenir de toutes les puissances la neutralisation des navires-ambulances, la ratification de la convention de Bruxelles, certaines règles d'arbitrage, mais comment limiter l'accroissement du matériel naval; comment empêcher d'apporter aux armes, aux bateaux, aux projectiles, aux explosifs, des perfectionnements nouveaux?

Est-ce même raisonnable? Je parlais plus haut de la raison du plus fort; ce n'est pas toujours la meilleure, mais je crois bien que lorsqu'ils sont réduits à défendre leur existence, les nations comme

leurs sous-marins, de bateaux plongeurs ou de tout autre engin de même nature, dans la guerre navale; l'interdiction de construire des navires à éperon; l'extension à la guerre navale de la convention de Genève de 1864 (sur les secours aux blessés et la neutralisation des services sanitaires); la neutralisation des vaisseaux et bateaux affectés au sauvetage des naufragés pendant et après les batailles navales; la révision de la déclaration relative aux lois et coutumes de la guerre élaborée à la conférence de Bruxelles en 1874 et non ratifiée depuis lors; l'acceptation en principe des bons offices des tiers en vue de médiation ou d'arbitrage afin de prévenir les conflits armés entre nations; une entente au sujet du mode d'application de ces règles et de l'établissement d'une pratique uniforme à leur égard. Il demeurerait acquis qu'on ne pourrait soulever aucune question affectant les relations politiques des divers Etats ou l'ordre de choses actuel en tant qu'il repose sur les traités.

Cette nouvelle circulaire prouve que le tsar ne veut pas se contenter d'une manifestation platonique: il tient à présenter son idée sous une forme concrète lui permettant d'être discutée, et, par suite, réalisée. Dans l'état des relations internationales, cette réalisation ne paraît guère probable. Si l'Angleterre a répondu poliment à la première proposition, on peut être sûr que c'était simplement pour ne pas se singulariser; en attendant, elle met en chantier des croiseurs monstres. L'Allemagne augmente en armée, et n'essaie même pas de dissimuler que c'est dans le but de profiter du délai qui va s'écouler avant la grande conférence.

La France, consentirait peut-être, malgré l'Alsace et la Lorraine, à soutenir franchement le projet humanitaire de Nicolas II, mais comment parler de la paix quand il lui faut, par crainte d'une surprise armée toutes ses côtes, quand elle voit 20.000 anglais réunis à Natal, prêts à envahir Madagascar.

Un certain nombre de réformes proposées par le tsar consistent dans une simple codification des règles théoriques de droit international public admises depuis longtemps par les juristes.

Il sera facile d'obtenir de toutes les puissances la neutralisation des navires-ambulances, la ratification de la convention de Bruxelles, certaines règles d'arbitrage, mais comment limiter l'accroissement du matériel naval; comment empêcher d'apporter aux armes, aux bateaux, aux projectiles, aux explosifs, des perfectionnements nouveaux?

Est-ce même raisonnable? Je parlais plus haut de la raison du plus fort; ce n'est pas toujours la meilleure, mais je crois bien que lorsqu'ils sont réduits à défendre leur existence, les nations comme

les individus n'en connaissent pas d'autre. Si l'Angleterre a des cuirassés plus nombreux et plus forts que les nôtres, si elle possède Gibraltar et Malte, je trouve le Gustave-Zédé fort bon pour couler ses mastodontes, et notre mélinite serait incontestablement légale pour lézarder les casemates de son rocher. C'est encore le plus sûr moyen de parler de la paix.

J. des AIGUIS.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Jouidi 19 Janvier. - 19. Jour. Saint Sulpice. 1795. - Prise d'Amsterdam par l'armée Française, sous le commandement de Pichegru. Cette victoire assure la conquête de la Hollande.

ÉPHÉMÉRIDES LYONNAISES 1788. - Première expérience aérostatique de Montgolfier à Lyon. Six personnes au nombre desquelles se trouvaient le comte de Launay prennent place dans la nacelle. Le ballon descend sans encombre dans une prairie des Bouteaux. Un assaut du temps retardant cette assemblée se trouve au palais St. Pierre.

« DREYFUSARD » EST UNE INJURE

Un de nos confrères des départements vient d'être condamné pour injures envers un juif. Le texte de la décision qui vient d'être rendue à cette occasion mérite d'être signalé. En effet, après avoir constaté que le journal poursuivi avait traité le plaignant de « dreyfusard », le jugement s'exprime ainsi: « Attendu que cette insulte est d'autant plus grave qu'elle a été proférée dans un moment où le pays tout entier est troublé par la campagne infamante menée contre l'armée et contre l'honneur national par un Syndicat de Trahison... »

JÉSUITE !!

Simple extrait d'un journal dreyfusard, la « Paix »: « A cette heure critique, la Compagnie de Jésus tente un dernier effort. Elle compte, par tout, dans tous les rangs de la société, dans tous les milieux, des représentants hiérarchisés, qui s'efforcent d'avoir l'air de ces orbes mystérieux, qu'ils ne songent même pas à discuter... »

« Cet homme obéit, comme Zurlinden a obéi, comme ont obéi Cavaignac, Chanolle et les autres. Il est essayé de résister, qu'on l'écrase, comme un verre fragile. Parvenu, par l'intrigue, aux plus hautes fonctions, il ne les a exercées que par procuration et pour les faire servir au bien de la Compagnie... »

« Ce profond et honteux est un jésuite. Nous ne verrons si le gouvernement, cédant aux sollicitations dont il est l'objet, abandonne la Cour suprême aux implacables vengeances des jésuites... »

MES CISEAUX

« Que tu es bête! disait hier, devant Mme Crétoin, une dame à sa petite fille. Et Mme Crétoin de s'écrier: »

« Ne dites jamais cela aux enfants! On ne cessait de me le dire quand j'étais petite et ça m'est toujours resté. »

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

Informations

CHEZ LE PRÉSIDENT

Paris. - Le président de la République a reçu ce matin à l'Élysée les sénateurs, députés et une délégation du conseil général de la Côte d'Or ainsi que le maire, les adjoints, les présidents du tribunal et de la chambre de commerce de Dijon, le président du comité du moulin de la commune de la Côte-d'Or. M. Félix Faure a bien voulu accepter de se rendre à Dijon les 21 et 22 mai prochain à l'occasion des fêtes qui seront données dans cette ville et qui comprendront l'inauguration du monument Caumont, l'inauguration de la Bourse du commerce et la fête fédérale de gymnastique.

Paris. - M. Thuener, président du conseil général de la Seine, a comparu au bureau du conseil général à l'agrément par le président de la République. Il vient assister à l'inauguration de l'hospice de Favier à Brive-sur-Meuse.

Sur la demande de M. Navais, président du bureau du conseil municipal de Paris, M. Faure a promis d'honneur de sa présence, la fête annuelle de la municipalité.

Il a accepté également sur la demande de M. Leblais, président de la société des militaires anciens combattants de la Côte-d'Or, la présidence de la séance de la séance de la société de la Côte-d'Or, le 15 février prochain, à l'occasion de la fête annuelle de la municipalité.

Paris. - Cette après-midi, à 4 heures, la cour de cassation toute chambre réunie, a procédé à l'installation de M. Baillet-Latour, comme président de la chambre civile à la cour de cassation, en remplacement de M. Quesnay de Beaurépalre.

CHEZ LE MINISTRE DU COMMERCE

Paris. - Sur la demande qui lui avait été adressée par M. Suchaut, membre de la commission des douanes, le ministre du commerce a reçu hier au soir les membres des associations agricoles de la Seine inférieure.

Paris. - Le mouvement dans la Légion d'honneur pour le mois de janvier a été communiqué à la commission de l'Instruction publique et est soumis hier au conseil de l'Ordre et il est revenu dans la soirée, à la grande chancellerie.

Paris. - Le mouvement dans la Légion d'honneur pour le mois de janvier a été communiqué à la commission de l'Instruction publique et est soumis hier au conseil de l'Ordre et il est revenu dans la soirée, à la grande chancellerie.

Paris. - Le mouvement dans la Légion d'honneur pour le mois de janvier a été communiqué à la commission de l'Instruction publique et est soumis hier au conseil de l'Ordre et il est revenu dans la soirée, à la grande chancellerie.

Paris. - Le mouvement dans la Légion d'honneur pour le mois de janvier a été communiqué à la commission de l'Instruction publique et est soumis hier au conseil de l'Ordre et il est revenu dans la soirée, à la grande chancellerie.

docteur Henriot, professeur à la Faculté de médecine; Lavié professeur à la faculté de droit, Gustave Colin, Carl Rosa, artistes peintres; Paul Pajol, architecte; Paul Vidal et Antonio Marmontel, compositeurs.

Paris. - Le Soleil confirme que l'abbé Briet, curé de Touilly, sera nommé chevalier de la Légion d'honneur, à l'occasion d'une inauguration à Fontenoy-sur-Moselle, le 22 janvier.

Nouvelles Parlementaires

NOMINATION DE COMMISSION

Paris. - La Chambre se réunit aujourd'hui dans ses bureaux pour procéder à la nomination de ses commissions qui sont les commissions des pétitions des congés d'intérêt local d'initiative parlementaire de comptabilité du commerce et de l'industrie de la législation criminelle de la législation fiscale des économies administratives. Enfin la commission pour l'examen de la proposition de loi de M. Guillemin tendant à établir en France le régime de la propriété de l'alcool et à employer le produit à la création d'une caisse générale de retraite en faveur des vieux travailleurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

A LA COMMISSION DES DOUANES

Paris. - La commission des douanes de la Chambre des députés a donné audience ce matin à une délégation de la société des agriculteurs de France, composée de MM. Teissonnière, président de la société, Courty, secrétaire, Bouchérie, Muret, Neyron, Péard, le vicomte d'Artois et Lavigne. Les délégués ont présenté et développé les vœux de la société tendant à ce que les grades oléagineux étrangers, que les tarifs de 1892 amènent à être taxés à l'entrée en France et bénéficient aussi des encouragements qui sont accordés sous une forme ou sous une autre aux produits du sol national. Ils ont protesté contre l'inégalité dont souffrent actuellement la culture des plantes oléagineuses et ont fait ressortir combien celle-ci est indifférente à l'agriculture qui prépare ces terres et profite aux ouvriers agricoles auxquels elle assure un travail lucratif en hiver. Ils ont démontré combien les importations énormes d'huiles exotiques tendent à nuire à la culture de l'olive, à l'élevage en fin pour les faciliter qu'elle apporte à la fabrication du saindoux artificiel et de la margarine. Enfin ils ont trouvé qu'aucun relèvement sur les huiles n'est possible sans l'établissement simultané d'un droit sur les graines étrangères.

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

discussé jusqu'à la clôture de l'enquête poursuivie par M. Mazeau sur les déclarations de M. Quesnay de Beaurépalre.

Paris. - Demain commencera après la réponse du ministre des finances aux critiques élevées contre le budget, la discussion du budget des affaires étrangères.

Paris. - La commission de l'enseignement réuni sous la présidence de M. Ribot à 2 heures à 6 heures entendit MM. Berthot, Wallon et Lovise, membre de l'Institut. M. le sénateur Wallon a été présenté pour le maintien de l'ancien baccalauréat et l'enseignement classique avec le rétablissement de l'enseignement spécial. MM. Berthot et Lovise ont exposé les modifications qu'ils désirent voir porter à la direction générale de l'université et les lycées. Ils demandent l'équivalence des enseignements classiques et modernes au point de vue de l'admission dans les écoles de droit et de médecine.

Paris. - La commission des douanes de la Chambre des députés a donné audience ce matin à une délégation de la société des agriculteurs de France, composée de MM. Teissonnière, président de la société, Courty, secrétaire, Bouchérie, Muret, Neyron, Péard, le vicomte d'Artois et Lavigne. Les délégués ont présenté et développé les vœux de la société tendant à ce que les grades oléagineux étrangers, que les tarifs de 1892 amènent à être taxés à l'entrée en France et bénéficient aussi des encouragements qui sont accordés sous une forme ou sous une autre aux produits du sol national. Ils ont protesté contre l'inégalité dont souffrent actuellement la culture des plantes oléagineuses et ont fait ressortir combien celle-ci est indifférente à l'agriculture qui prépare ces terres et profite aux ouvriers agricoles auxquels elle assure un travail lucratif en hiver. Ils ont démontré combien les importations énormes d'huiles exotiques tendent à nuire à la culture de l'olive, à l'élevage en fin pour les faciliter qu'elle apporte à la fabrication du saindoux artificiel et de la margarine. Enfin ils ont trouvé qu'aucun relèvement sur les huiles n'est possible sans l'établissement simultané d'un droit sur les graines étrangères.

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

Paris. - Ce matin, un de nos confrères a publié le télégramme suivant de San-Francisco, 17 janvier: « Le gouvernement de Tahiti croyant, suivant une dépêche, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, fit débarquer l'artillerie de la compagnie Aube et couler celle-ci à l'entrée du port. »

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 19 Janvier 1899

— 88 —

LE BOSSU

ou LE PETIT PARISIEN

Par Paul Féval

DEUXIÈME PARTIE L'HOTEL DE NEVERS

« Enfin, vous tous, messieurs, quel que soit le rang que vous occupez. Je suis pénétré de reconnaissance, et mes actions de grâces, mal exprimées, partent au fond du cœur. Tout cela fut prononcé avec une mesure parfaite, de cette voix nombreuse et sonore qui est le privilège des Italiens du nord. C'était l'exorde. Gonzague sembla se recueillir. Son front s'inclina et ses yeux s'abaissèrent. — Philippe de Lorraine, duc de Nevers, continua-t-il d'un accent plus sourd, était mon cousin par le sang, mon frère par le cœur. »

« Nous avions mis en commun les jours de notre jeunesse. Je puis dire que nos deux âmes, n'en faisaient qu'une, tant nous partagions étroitement nos peines comme nos joies. C'était un généreux prince, et Dieu sait quelle gloire était réservée à son

âge mûr! Celui qui tient dans sa main puissante la destinée des grands de la terre voulait arrêter le jeune sigis et l'heure même où il prenait son vol. « Nevers mourut avant que son cinquantième lustre fut achevé. « Dans ma vie, souvent et durement je ne me souviens pas d'avoir reçu un coup plus cruel. Je puis parler ici pour tout le monde. Dix huit ans écoulés depuis la nuit fatale n'ont point adouci l'amertume de nos regrets... Sa mémoire est là à l'interrompre et en posant sa main sur son cœur et en faisant trembler sa voix; sa mémoire vivante éternelle, comme le deuil de la noble femme qui n'a pas dédaigné de porter mon nom après le nom de Nevers... »

Tous les yeux se dirigèrent vers la princesse. Celle-ci avait le rouge au front. Une émotion terrible décomposait son visage. — Ne parlez pas de cela! fit-elle entre ses dents serrées; voilà dix-huit ans que je passe dans la retraite et dans les larmes... »

Celui qui était là pour juger sérieusement, les magistrats, les princes et pairs de France, tendit l'oreille à ce mot. Les clients, ceux que nous avons vus réunis dans l'appartement de Gonzague, firent entendre un long murmure. Cette chose hideuse qu'on nomme la claque dans le langage usuel n'a pas été inventée par les théâtres. Néel, Gironne, Montaubert, Taranne, etc., faisaient leur métier en conscience. M. le cardinal de Bissy se leva. — Je requiers, dit-il monsieur le président de réclamer le silence. Les ducs de madame la princesse del-

vant être écoutés tel ou tel titre que ceux de M. de Gonzague. Et, en se rasant, il glissa dans l'oreille de son voisin Montaubert. — Montaubert le duc l'idée que nous allons en entendre de belles; — Silence! ordonna M. de Lamignon dont le regard sévère fit balancer les yeux à tous les amis imprudents de Gonzague. Celui-ci reprit, répondant à l'observation du cardinal. — Non pas au même titre. Votre Eminence, si l'on m'est permis de vous contredire, mais à titre supérieur, puisque madame la princesse est femme et veuve de Nevers. Je m'étonne qu'il se soit trouvé parmi nous quelqu'un pour oublier, naïvement qu'un instant, le respect profond qui est dû à madame la princesse de Gonzague. Chaverny se mit à rire dans sa barbe. — Si le diable avait des saints, pensait-il, je plaiderais en cour de Rome pour que mon cousin fût canonisé! Le silence se rétablit. L'assommoir effronté que Gonzague venait de tenter sur un terrain brûlant avait réussi. Non seulement sa femme ne l'avait point accusé d'une manière précoce, mais il avait pu se parer lui-même d'un semblant de générosité chevaleresque. C'était un point de marque. Il releva la tête et reprit d'un ton affirmé: — Philippe de Nevers mourut victime d'une vengeance ou d'une trahison. Je dois glisser très légèrement sur les mystères de cette nuit tragique. M. de Caylus, père de madame la princesse est mort quelques longuement, et le respect me ferme la bouche.

Comme il vit que madame de Gonzague s'agitait sur son siège, prête à se trouver mal, il devina qu'un nouveau défi restait sans réponse. Il s'interrompit donc pour dire avec un ton d'exquise et bienveillante courtoisie: — Si madame la princesse avait ici quelque communication à nous faire, je m'empresserais de lui céder la parole. Aurore de Caylus fit effort pour parler, mais sa gorge, convulsivement serrée, ne put donner passage à aucun son. Gonzague dit-ndi quelques secondes, puis il poursuivit: — La mort de M. le marquis de Caylus, qui, sans nul doute, aurait pu fournir de précieux témoignages, la situation étiologique du lieu où le crime fut commis, la suite des assassins, et d'autres raisons que la plupart d'entre vous connaissent, ne permirent pas à l'Instruction criminelle d'éclaircir complètement cette sanglante affaire. Il y eut des doutes; un soupçon planait, mais il fut dissipé par la mort de M. de Nevers, qui, sans nul doute, aurait pu fournir de précieux témoignages, la situation étiologique du lieu où le crime fut commis, la suite des assassins, et d'autres raisons que la plupart d'entre vous connaissent, ne permirent pas à l'Instruction criminelle d'éclaircir complètement cette sanglante affaire. Il y eut des doutes; un soupçon planait, mais il fut dissipé par la mort de M. de Nevers, qui, sans nul doute, aurait pu fournir de précieux témoignages, la situation étiologique du lieu où le crime fut commis, la suite des assassins, et d'autres raisons que la plupart d'entre vous connaissent, ne permirent pas à l'Instruction criminelle d'éclaircir complètement cette sanglante affaire.

Il y eut un silence. Les clients du dernier banc échangeaient entre eux de vives protestations. On entendait partout ces mots, répétés à voix basse: — C'est plus clair que le jour! Aurore de Caylus coulait son mouchoir sur ses lèvres où le sang venait, tant l'indignation lui serrait la poitrine. — Messieurs, dit-il, Gonzague venait de dire que madame de Gonzague s'agitait sur son siège, prête à se trouver mal, il devina qu'un nouveau défi restait sans réponse. Il s'interrompit donc pour dire avec un ton d'exquise et bienveillante courtoisie: — Si madame la princesse avait ici quelque communication à nous faire, je m'empresserais de lui céder la parole. Aurore de Caylus fit effort pour parler, mais sa gorge, convulsivement serrée, ne put donner passage à aucun son. Gonzague dit-ndi quelques secondes, puis il poursuivit: — La mort de M. le marquis de Caylus, qui, sans nul doute, aurait pu fournir de précieux témoignages, la situation étiologique du lieu où le crime fut commis, la suite des assassins, et d'autres raisons que la plupart d'entre vous connaissent, ne permirent pas à l'Instruction criminelle d'éclaircir complètement cette sanglante affaire. Il y eut des doutes; un soupçon planait, mais il fut dissipé par la mort de M. de Nevers, qui, sans nul doute, aurait pu fournir de précieux témoignages, la situation étiologique du lieu où le crime fut commis, la suite des assassins, et d'autres raisons que la plupart d'entre vous connaissent, ne permirent pas à l'Instruction criminelle d'éclaircir complètement cette sanglante affaire.

Il y eut un silence. Les clients du dernier banc échangeaient entre eux de vives protestations. On entendait partout ces mots, répétés à voix basse: — C'est plus clair que le jour! Aurore de Caylus coulait son mouchoir sur ses lèvres où le sang venait, tant l'indignation lui serrait la poitrine. — Messieurs

tion, par suite de la reprise des affaires à l'usine... Paris, le 10 janvier 1899.

MARCHÉS EN BANQUE Les mises d'or, sur les avis de Londres, étaient demandées à des prix bien supérieurs à ceux de Paris...

BEBÉ D'ÈRE MAL

L'estomac de Bébé est faible et délaissé, souvent il digère mal, surtout pendant qu'il fait ses dents...

Lambes (Nord), 20 mars 1898. Messieurs, je me fais un devoir de venir vous remercier des excellents résultats que j'ai obtenus par votre préparation...



Henri FRANQUELIN (quelsques jours, mon enfant ne pouvait pas se nourrir tranquillement, et ne pouvait plus...

Les mères trouveront donc dans l'émulsion Scott le moyen d'épargner à leurs enfants bien des douleurs et des dangers.

UN VIEUX MARIN donne gratuitement, par maille, à tous ceux qui souffrent, les recettes et les secrets de l'Herminette...

Le bruit se confirme que jusqu'ici ni le parquet de la cour, ni le président Poupardin n'ont pris de décisions fermes sur la question de savoir si une exception d'incompétence sera soulevée avant tous débats le 21 janvier dans le procès Henri Reinach.

UNE PROTESTATION DE M. DE MUN Paris. — M. de Mun vient d'adresser au Times une longue lettre dans laquelle il relève certains passages d'un volume que M. Freed-Conybeare consacre et libère à l'affaire Dreyfus.

Je préside le conseil d'administration de l'école St-Cyrienne, ajoutée M. de Mun. A ce titre ma responsabilité est directement engagée et par respect pour la vérité, aussi bien que pour l'honneur du siège confié à ma garde, je dois opposer aux affirmations de M. Freed-Conybeare un démenti formel.

Sur l'état actuel des partis en France, M. de Mun s'explique ainsi: Il n'est pas juste de dire que l'affaire Dreyfus a été depuis son origine jusqu'à ces derniers jours le fruit d'une machination anti-sémite.

Le contraire serait plutôt exact. L'antisémitisme est un mouvement populaire, créé par la campagne odieuse menée contre les chefs de notre armée nationale avec la complicité des juifs, ou du moins sans protestation de leur part.

LES MESSAGES DE REINACH Paris. — M. Darlan, à qui un de nos confrères a soumis les déclarations de M. Joseph Reinach, lui a dit: J'ai rencontré en effet M. Reinach à Vichy mais il est faux comme il l'a prétendu qu'il y soit venu pour m'entretenir de Dreyfus.

St-Galmier. — Marché du 18 janvier. — Froment, 1^{re} qualité, 3.25; 2^e 3.10; 3^e 3.00; 4^e 2.90; 5^e 2.80; 6^e 2.70; 7^e 2.60; 8^e 2.50; 9^e 2.40; 10^e 2.30; 11^e 2.20; 12^e 2.10; 13^e 2.00; 14^e 1.90; 15^e 1.80; 16^e 1.70; 17^e 1.60; 18^e 1.50; 19^e 1.40; 20^e 1.30; 21^e 1.20; 22^e 1.10; 23^e 1.00; 24^e 0.90; 25^e 0.80; 26^e 0.70; 27^e 0.60; 28^e 0.50; 29^e 0.40; 30^e 0.30; 31^e 0.20; 32^e 0.10; 33^e 0.00; 34^e 0.00; 35^e 0.00; 36^e 0.00; 37^e 0.00; 38^e 0.00; 39^e 0.00; 40^e 0.00; 41^e 0.00; 42^e 0.00; 43^e 0.00; 44^e 0.00; 45^e 0.00; 46^e 0.00; 47^e 0.00; 48^e 0.00; 49^e 0.00; 50^e 0.00; 51^e 0.00; 52^e 0.00; 53^e 0.00; 54^e 0.00; 55^e 0.00; 56^e 0.00; 57^e 0.00; 58^e 0.00; 59^e 0.00; 60^e 0.00; 61^e 0.00; 62^e 0.00; 63^e 0.00; 64^e 0.00; 65^e 0.00; 66^e 0.00; 67^e 0.00; 68^e 0.00; 69^e 0.00; 70^e 0.00; 71^e 0.00; 72^e 0.00; 73^e 0.00; 74^e 0.00; 75^e 0.00; 76^e 0.00; 77^e 0.00; 78^e 0.00; 79^e 0.00; 80^e 0.00; 81^e 0.00; 82^e 0.00; 83^e 0.00; 84^e 0.00; 85^e 0.00; 86^e 0.00; 87^e 0.00; 88^e 0.00; 89^e 0.00; 90^e 0.00; 91^e 0.00; 92^e 0.00; 93^e 0.00; 94^e 0.00; 95^e 0.00; 96^e 0.00; 97^e 0.00; 98^e 0.00; 99^e 0.00; 100^e 0.00.

St-Etienne. — Marché du 18 janvier. — Froment, 1^{re} qualité, 3.25; 2^e 3.10; 3^e 3.00; 4^e 2.90; 5^e 2.80; 6^e 2.70; 7^e 2.60; 8^e 2.50; 9^e 2.40; 10^e 2.30; 11^e 2.20; 12^e 2.10; 13^e 2.00; 14^e 1.90; 15^e 1.80; 16^e 1.70; 17^e 1.60; 18^e 1.50; 19^e 1.40; 20^e 1.30; 21^e 1.20; 22^e 1.10; 23^e 1.00; 24^e 0.90; 25^e 0.80; 26^e 0.70; 27^e 0.60; 28^e 0.50; 29^e 0.40; 30^e 0.30; 31^e 0.20; 32^e 0.10; 33^e 0.00; 34^e 0.00; 35^e 0.00; 36^e 0.00; 37^e 0.00; 38^e 0.00; 39^e 0.00; 40^e 0.00; 41^e 0.00; 42^e 0.00; 43^e 0.00; 44^e 0.00; 45^e 0.00; 46^e 0.00; 47^e 0.00; 48^e 0.00; 49^e 0.00; 50^e 0.00; 51^e 0.00; 52^e 0.00; 53^e 0.00; 54^e 0.00; 55^e 0.00; 56^e 0.00; 57^e 0.00; 58^e 0.00; 59^e 0.00; 60^e 0.00; 61^e 0.00; 62^e 0.00; 63^e 0.00; 64^e 0.00; 65^e 0.00; 66^e 0.00; 67^e 0.00; 68^e 0.00; 69^e 0.00; 70^e 0.00; 71^e 0.00; 72^e 0.00; 73^e 0.00; 74^e 0.00; 75^e 0.00; 76^e 0.00; 77^e 0.00; 78^e 0.00; 79^e 0.00; 80^e 0.00; 81^e 0.00; 82^e 0.00; 83^e 0.00; 84^e 0.00; 85^e 0.00; 86^e 0.00; 87^e 0.00; 88^e 0.00; 89^e 0.00; 90^e 0.00; 91^e 0.00; 92^e 0.00; 93^e 0.00; 94^e 0.00; 95^e 0.00; 96^e 0.00; 97^e 0.00; 98^e 0.00; 99^e 0.00; 100^e 0.00.

Roanne. — Marché du 18 janvier 1899. — Froment, 1^{re} qualité, 3.25; 2^e 3.10; 3^e 3.00; 4^e 2.90; 5^e 2.80; 6^e 2.70; 7^e 2.60; 8^e 2.50; 9^e 2.40; 10^e 2.30; 11^e 2.20; 12^e 2.10; 13^e 2.00; 14^e 1.90; 15^e 1.80; 16^e 1.70; 17^e 1.60; 18^e 1.50; 19^e 1.40; 20^e 1.30; 21^e 1.20; 22^e 1.10; 23^e 1.00; 24^e 0.90; 25^e 0.80; 26^e 0.70; 27^e 0.60; 28^e 0.50; 29^e 0.40; 30^e 0.30; 31^e 0.20; 32^e 0.10; 33^e 0.00; 34^e 0.00; 35^e 0.00; 36^e 0.00; 37^e 0.00; 38^e 0.00; 39^e 0.00; 40^e 0.00; 41^e 0.00; 42^e 0.00; 43^e 0.00; 44^e 0.00; 45^e 0.00; 46^e 0.00; 47^e 0.00; 48^e 0.00; 49^e 0.00; 50^e 0.00; 51^e 0.00; 52^e 0.00; 53^e 0.00; 54^e 0.00; 55^e 0.00; 56^e 0.00; 57^e 0.00; 58^e 0.00; 59^e 0.00; 60^e 0.00; 61^e 0.00; 62^e 0.00; 63^e 0.00; 64^e 0.00; 65^e 0.00; 66^e 0.00; 67^e 0.00; 68^e 0.00; 69^e 0.00; 70^e 0.00; 71^e 0.00; 72^e 0.00; 73^e 0.00; 74^e 0.00; 75^e 0.00; 76^e 0.00; 77^e 0.00; 78^e 0.00; 79^e 0.00; 80^e 0.00; 81^e 0.00; 82^e 0.00; 83^e 0.00; 84^e 0.00; 85^e 0.00; 86^e 0.00; 87^e 0.00; 88^e 0.00; 89^e 0.00; 90^e 0.00; 91^e 0.00; 92^e 0.00; 93^e 0.00; 94^e 0.00; 95^e 0.00; 96^e 0.00; 97^e 0.00; 98^e 0.00; 99^e 0.00; 100^e 0.00.

Sury-le-Comtal. — Marché du 8 janvier. — Froment, 1^{re} qualité, le double-décaltre, 3.25; 2^e 3.10; 3^e 3.00; 4^e 2.90; 5^e 2.80; 6^e 2.70; 7^e 2.60; 8^e 2.50; 9^e 2.40; 10^e 2.30; 11^e 2.20; 12^e 2.10; 13^e 2.00; 14^e 1.90; 15^e 1.80; 16^e 1.70; 17^e 1.60; 18^e 1.50; 19^e 1.40; 20^e 1.30; 21^e 1.20; 22^e 1.10; 23^e 1.00; 24^e 0.90; 25^e 0.80; 26^e 0.70; 27^e 0.60; 28^e 0.50; 29^e 0.40; 30^e 0.30; 31^e 0.20; 32^e 0.10; 33^e 0.00; 34^e 0.00; 35^e 0.00; 36^e 0.00; 37^e 0.00; 38^e 0.00; 39^e 0.00; 40^e 0.00; 41^e 0.00; 42^e 0.00; 43^e 0.00; 44^e 0.00; 45^e 0.00; 46^e 0.00; 47^e 0.00; 48^e 0.00; 49^e 0.00; 50^e 0.00; 51^e 0.00; 52^e 0.00; 53^e 0.00; 54^e 0.00; 55^e 0.00; 56^e 0.00; 57^e 0.00; 58^e 0.00; 59^e 0.00; 60^e 0.00; 61^e 0.00; 62^e 0.00; 63^e 0.00; 64^e 0.00; 65^e 0.00; 66^e 0.00; 67^e 0.00; 68^e 0.00; 69^e 0.00; 70^e 0.00; 71^e 0.00; 72^e 0.00; 73^e 0.00; 74^e 0.00; 75^e 0.00; 76^e 0.00; 77^e 0.00; 78^e 0.00; 79^e 0.00; 80^e 0.00; 81^e 0.00; 82^e 0.00; 83^e 0.00; 84^e 0.00; 85^e 0.00; 86^e 0.00; 87^e 0.00; 88^e 0.00; 89^e 0.00; 90^e 0.00; 91^e 0.00; 92^e 0.00; 93^e 0.00; 94^e 0.00; 95^e 0.00; 96^e 0.00; 97^e 0.00; 98^e 0.00; 99^e 0.00; 100^e 0.00.

St-Chamond. — Marché du 17 janvier. — Vaches, entrées 820 vendues 150, de 250 à 400 fr. par tête; veaux, entrés 20, vendus 15 de 85 à 95 fr.; moutons, entrés 150, vendus 80 de 80 à 85 fr.; porcs, entrés 225, vendus 200, de 114 à 118 fr.; beurre, le kilog, 2 fr. 80; œufs, la douzaine, 1.90.

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, Mephistopheles. Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui, Zaza. Cirque Rancy. — Tous les soirs à 8 h. 1/2 et le dimanche à 3 heures, représentations équestres variées, toutes tournées par le pantomime César-Cacabel, dont la dernière est fixée à vendredi prochain.

USSE LAURET. — Vie et Passion de N.-S. Jésus-Christ, tableaux vivants; tous les jours deux représentations à 8 h. et à 8 h. Cours du Midi. USUIER MILITAIRE. Kiosque de Bellecour tous les jours, de 2 à 3 heures du soir concert par les musiques de la garnison.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIERE. — Tous les jours, dimanches et fêtes, ascension de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

A St-Joseph LIQUIDATION DE Couronnes Mortuaires RUE SAINT-JOSEPH, 14, LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON FUNÉRAILLES DU 19 JANVIER 1899 Premier arrondissement. — Chevrier Auguste, négociant en soierie, 59 ans, place Saint-Clair, 4, f. 10 h. — Paquaz Marie, tisserie, 50 ans, rue des Chartroux, 21, f. 12 h.

Deuxième arrondissement. — Germain Jean mineur, 41 ans, Hôtel Dieu, f. 8 h. — Feloz Germaine, 1 ans, rue Ferrandière, 9, f. 10 h. — Chaumont Françoise, 12 ans 1/2, Charité, f. 12 h.

Troisième arrondissement. — Jeanny Bernard, 3 jours, cours Ricard, 82, f. 7 h. — Annette Chevard, 2 jours, rue de la Thibauderie, 4, f. 9 h. — Joseph Delpach, cambreur, 53 ans, rue Elysée Dole, 21, f. 11 h. — Benoît Belmont, fondeur, 48 ans, rue Voltaire, 29, f. 1 h. — Joseph Gendria, comptable, 57 ans, avenue des Ponts, 118, f. 3 h. — Joseph Vigée Jardinier, 66 ans, chemin de Montplaisir, f. 4 h.

Quatrième arrondissement. — Veuve Mallet 67 ans, hôpital C.-R., f. 11 h. — Veuve Dagouttes, 4 ans, hôpital C.-R., f. 4 h. — Veuve Saunier, 64 ans, hôpital C.-R., f. 2 h. — Veuve Bolron, 72 ans, hôpital C.-R., f. 12 h.

Cinquième arrondissement. — Dufour époux, ménager, 60 ans, rue Saint-Pierre de Vaise, 44, f. 8 h.

Sixième arrondissement. — Martin, forgeron 62, rue Mollière, 27, f. 9 h.

qu'elle il relève certains passages d'un volume que M. Freed-Conybeare consacre et libère à l'affaire Dreyfus.

Je préside le conseil d'administration de l'école St-Cyrienne, ajoutée M. de Mun. A ce titre ma responsabilité est directement engagée et par respect pour la vérité, aussi bien que pour l'honneur du siège confié à ma garde, je dois opposer aux affirmations de M. Freed-Conybeare, comme président du conseil d'administration de l'école Ste Geneviève.

Sur l'état actuel des partis en France, M. de Mun s'explique ainsi: Il n'est pas juste de dire que l'affaire Dreyfus a été depuis son origine jusqu'à ces derniers jours le fruit d'une machination anti-sémite.

Le contraire serait plutôt exact. L'antisémitisme est un mouvement populaire, créé par la campagne odieuse menée contre les chefs de notre armée nationale avec la complicité des juifs, ou du moins sans protestation de leur part.

LES MESSAGES DE REINACH Paris. — M. Darlan, à qui un de nos confrères a soumis les déclarations de M. Joseph Reinach, lui a dit: J'ai rencontré en effet M. Reinach à Vichy mais il est faux comme il l'a prétendu qu'il y soit venu pour m'entretenir de Dreyfus.

St-Galmier. — Marché du 18 janvier. — Froment, 1^{re} qualité, 3.25; 2^e 3.10; 3^e 3.00; 4^e 2.90; 5^e 2.80; 6^e 2.70; 7^e 2.60; 8^e 2.50; 9^e 2.40; 10^e 2.30; 11^e 2.20; 12^e 2.10; 13^e 2.00; 14^e 1.90; 15^e 1.80; 16^e 1.70; 17^e 1.60; 18^e 1.50; 19^e 1.40; 20^e 1.30; 21^e 1.20; 22^e 1.10; 23^e 1.00; 24^e 0.90; 25^e 0.80; 26^e 0.70; 27^e 0.60; 28^e 0.50; 29^e 0.40; 30^e 0.30; 31^e 0.20; 32^e 0.10; 33^e 0.00; 34^e 0.00; 35^e 0.00; 36^e 0.00; 37^e 0.00; 38^e 0.00; 39^e 0.00; 40^e 0.00; 41^e 0.00; 42^e 0.00; 43^e 0.00; 44^e 0.00; 45^e 0.00; 46^e 0.00; 47^e 0.00; 48^e 0.00; 49^e 0.00; 50^e 0.00; 51^e 0.00; 52^e 0.00; 53^e 0.00; 54^e 0.00; 55^e 0.00; 56^e 0.00; 57^e 0.00; 58^e 0.00; 59^e 0.00; 60^e 0.00; 61^e 0.00; 62^e 0.00; 63^e 0.00; 64^e 0.00; 65^e 0.00; 66^e 0.00; 67^e 0.00; 68^e 0.00; 69^e 0.00; 70^e 0.00; 71^e 0.00; 72^e 0.00; 73^e 0.00; 74^e 0.00; 75^e 0.00; 76^e 0.00; 77^e 0.00; 78^e 0.00; 79^e 0.00; 80^e 0.00; 81^e 0.00; 82^e 0.00; 83^e 0.00; 84^e 0.00; 85^e 0.00; 86^e 0.00; 87^e 0.00; 88^e 0.00; 89^e 0.00; 90^e 0.00; 91^e 0.00; 92^e 0.00; 93^e 0.00; 94^e 0.00; 95^e 0.00; 96^e 0.00; 97^e 0.00; 98^e 0.00; 99^e 0.00; 100^e 0.00.

St-Etienne. — Marché du 18 janvier. — Froment, 1^{re} qualité, 3.25; 2^e 3.10; 3^e 3.00; 4^e 2.90; 5^e 2.80; 6^e 2.70; 7^e 2.60; 8^e 2.50; 9^e 2.40; 10^e 2.30; 11^e 2.20; 12^e 2.10; 13^e 2.00; 14^e 1.90; 15^e 1.80; 16^e 1.70; 17^e 1.60; 18^e 1.50; 19^e 1.40; 20^e 1.30; 21^e 1.20; 22^e 1.10; 23^e 1.00; 24^e 0.90; 25^e 0.80; 26^e 0.70; 27^e 0.60; 28^e 0.50; 29^e 0.40; 30^e 0.30; 31^e 0.20; 32^e 0.10; 33^e 0.00; 34^e 0.00; 35^e 0.00; 36^e 0.00; 37^e 0.00; 38^e 0.00; 39^e 0.00; 40^e 0.00; 41^e 0.00; 42^e 0.00; 43^e 0.00; 44^e 0.00; 45^e 0.00; 46^e 0.00; 47^e 0.00; 48^e 0.00; 49^e 0.00; 50^e 0.00; 51^e 0.00; 52^e 0.00; 53^e 0.00; 54^e 0.00; 55^e 0.00; 56^e 0.00; 57^e 0.00; 58^e 0.00; 59^e 0.00; 60^e 0.00; 61^e 0.00; 62^e 0.00; 63^e 0.00; 64^e 0.00; 65^e 0.00; 66^e 0.00; 67^e 0.00; 68^e 0.00; 69^e 0.00; 70^e 0.00; 71^e 0.00; 72^e 0.00; 73^e 0.00; 74^e 0.00; 75^e 0.00; 76^e 0.00; 77^e 0.00; 78^e 0.00; 79^e 0.00; 80^e 0.00; 81^e 0.00; 82^e 0.00; 83^e 0.00; 84^e 0.00; 85^e 0.00; 86^e 0.00; 87^e 0.00; 88^e 0.00; 89^e 0.00; 90^e 0.00; 91^e 0.00; 92^e 0.00; 93^e 0.00; 94^e 0.00; 95^e 0.00; 96^e 0.00; 97^e 0.00; 98^e 0.00; 99^e 0.00; 100^e 0.00.

Roanne. — Marché du 18 janvier 1899. — Froment, 1^{re} qualité, le double-décaltre, 3.25; 2^e 3.10; 3^e 3.00; 4^e 2.90; 5^e 2.80; 6^e 2.70; 7^e 2.60; 8^e 2.50; 9^e 2.40; 10^e 2.30; 11^e 2.20; 12^e 2.10; 13^e 2.00; 14^{e</}

HOSPICES CIVILS DE LYON... FOURNITURES DE 6.000... COLTRES DE VINS ROUGES DU MIDI DE FRANCE...

A VENDRE près de Lyon, maison de campagne de 7 pièces et petit jardin...

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables...

On demande à acheter d'occasion Un Coffre-Port incombustible S'adresser chez M. Rivéron aîné, 78, rue Tronchet, Lyon.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA DORURE de toutes nuances employée au pinceau, séchant instantanément sur tous les métaux...

M. V. BRADA peintre-plâtrier à Chanois, par Dorian (Ain) on recevra, par retour du courrier, 25 francs de Dorure, deux tons, avec un pinceau et la manière de s'en servir...

On Offre 10 % avec garantie, à personne qui présenterait 2.600 fr. pour l'exploitation d'un Brevet. Eor. M. J. M. p. r. Lyon-Bellecour.

Toile Souveraine JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès contre Douleurs Plaies & Blessures

EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER Rue Confort, 14, LYON ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX LA ONZIÈME ET NOUVELLE EDITION DU CICÉRON DE LYON

Abonnement sans frais à tous les Journaux du Monde Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

Polices remboursables à 100 fr. Coûtant 5 francs en Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

ELIXIR de SAINT-PIERRE La meilleure de toutes les Liqueurs de Table fabriquée par le B. P. Biédato Camurani, Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME

Maison fondée en 1840 BREVETÉE S. G. D. G. FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS & ABONNEMENTS MON JACQUEMONT 16, rue Sainte-Hélène, 16 COMMISSION LYON EXPORTATION

EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER Rue Confort, 14, LYON ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX LA ONZIÈME ET NOUVELLE EDITION DU CICÉRON DE LYON

A CÉDER pour raisons de santé UNE Imprimerie-Librairie ET JOURNAL RÉPUBLICAIN BI-HEBDOMADAIRE

FABRIQUE DE LAINES AUX PETITS Gobelins 10, rue Bât-d'Argent, Lyon

AUX 4 BLASONS MALAVAI Créateur au tour genre Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon

timbres de porcelaine, Cachets, Armoiries, Articles pour émailler la porcelaine, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

CYCLISTES La maison CASTOLDI, commençant la construction de ses modèles 1899, solde dès à présent, à des prix très réduits...

A VENDRE très pressé FONDS DE SELLERIE & BOUILLERIE de premier ordre

EN VENTE A LYON chez Mme Errard, Mar chand de journaux, rue Thomassin et dans les kiosques : L'Antiquaire Marseillais Journal Hebdomadaire

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT LYON Rue St-Côme

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT LYON Rue St-Côme

SI VOS CHEVEUX TOMBENT Faites usage du merveilleux Pétrole HAÏN

CONGO Tirage le 20 Février 150 Lots par an, s'élevant à 950.000 Francs PRIX : 96 FRANCS

PANAMA Tirage le 15 Février 236 Lots par an, s'élevant à 2.200.000 Francs PRIX : 115 FRANCS

EN VENTE A l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, 14, LYON ET DANS SES SUCCURSALES

STATUES DE S'ANT'NO DE PADoue NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN 7 GENRES, CRÈCHES POUR NOËL

A LA PALETTE D'ARGENT ENCADREMENTS PEINTURE ET FOURNITURES EN TOUS GENRES Articles bois et métal à peindre

BONS DE L'EXPOSITION De 1900 18e Tirage : 25 Février 1899 GROS LOT 500.000 fr. PRIX DU BON : 20 fr.

PIANOS D'OCCASION CH. CHAGNY, 60, av. de Noailles ERARD, PLEYEL, etc. - Garantis sur tous les instruments

A L'ESPÉRANCE Le mieux assorti et vendant le meilleur marché ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

DÉCOUPAGE SUR BOIS Pour Amateurs Machines à Découper de tous genres TOURS, ÉTABLIS, OUTILS SCIES DE TOUS MODÈLES

La Revue du Foyer JOURNAL LITTÉRAIRE HEBDOMADAIRE (ONZIÈME ANNÉE) Sommaire du n° 11 (14 janvier 1899)

ADMINISTRATION 14, rue Confort, LYON Abonnements (Lyon et Départements limitrophes... 6 fr. non limitrophes... 7 fr.)

PIANOS, ORGUES ET LUTHERIE Instruments neufs et d'occasion MON LEJEUNE LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON

Imprimerie Universelle 35 rue Condé LYON Tirages de Luxe en Noir et en Couleurs

Table of stock market data for BOURSE DE PARIS and BOURSE DE LYON du 18 Janvier, listing various securities, bonds, and shares with their respective prices and movements.